

3 SIGNAUX LUMINEUX, 2 PANNEAUX DE SIGNALISATION ET 2 CLOCHES (SIGNAUX SONORES)

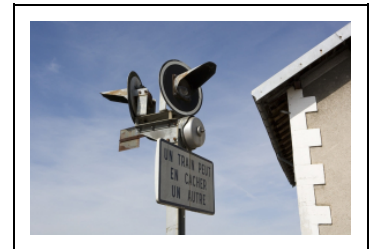
Bourgogne-Franche-Comté, Jura
Champagnole
rue Léon et Georges Bazinet

Situé dans : Maison de garde-barrière et passage à niveau n° 8 (voie ferrée Andelot - La Cluse)

Emplacement : De part et d'autre de la plate-forme

Dossier IM39002184 réalisé en 2005 revu en 2008

Auteur(s) : Laurent Poupard



Historique

Créé en 1890, le passage à niveau n° 8 est encore dépourvu de signalisation lumineuse en 1949. Son automatisation dans la seconde moitié de la décennie 1970 s'accompagne de la mise en place d'une sonnerie et de feux rouges clignotants, en accord avec les dispositions de la convention de Vienne de 1968 sur la signalisation routière. Les panneaux d'avertissement proviennent de la société Sécurité et Signalisation (SES), fondée en 1957 à Drancy (Seine-Saint-Denis) et qui a ouvert deux usines en Indre-et-Loire : à Chambourg-sur-Indre en 1961 et à Tours en 1972.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre :

SES (fabricant), (SES) Sécurité et Signalisation (fabricant)

Origines et lieux d'exécution :

lieu d'exécution : Centre

Description

Classé en passage à niveau à signalisation automatique lumineuse et sonore (SAL), le passage à niveau n° 8 est équipé de trois signaux lumineux et de deux avertisseurs sonores. Les signaux lumineux sont des feux rouges clignotants (type R24) dont les boîtes à feu, insérées dans un cercle métallique noir avec liséré blanc et munies d'une casquette de protection, sont fixées en haut de deux mâts : deux boîtes (une face à chaque sens de circulation de la rue) sur celui à proximité de la maison de garde-barrière, la troisième à l'opposé de l'autre côté de la voie ferrée et face à la ville. Les avertisseurs sonores sont deux cloches (sonneries) électriques, chacune montée sur l'un des mâts. L'annonce d'un train est commandée par le sémaphore le plus proche dans le sens Andelot-en-Montagne - La Cluse ou par une pédale d'armement dans l'autre, voire en manuel si besoin. Elle déclenche la séquence de fonctionnement suivante : une vingtaine de secondes avant le passage du convoi clignotement des feux rouges et déclenchement de la sonnerie, fermeture des barrières, arrêt de la sonnerie mais poursuite du clignotement des feux, après passage du train extinction des feux et remontée des barrières. Les mâts portent en outre chacun un panneau de signalisation (M9z), rectangulaire (80 x 44 cm), avec un texte d'avertissement (en noir sur fond blanc) : "Un train peut en cacher un autre".

Éléments descriptifs

Catégories : patrimoine ferroviaire, industrie électrique et électronique

Matériaux : métal; verre

Dimensions :

l = 80 ; la = 44 : dimensions totale d'un panneau.

Inscriptions :

Inscription en relief sur les boîtes à feu : SNCF / EGEE. Inscription au verso des panneaux : SES / Sécurité et Signalisation / Agréé MTP n° 69 / Bureau : Tours [...] / Paris [...] / Usine : Tours et Chambourg - Indre-et-Loire [...] Inscription peinte au recto des panneaux : Un train peut en cacher un autre.

inscription concernant le propriétaire, fondu, en relief; inscription concernant le fabricant; inscription technique, peint

Informations complémentaires

- **Voir le dossier numérisé** : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM39002184/index.htm>

Thématiques : la voie ferrée Andelot - La Cluse

Aire d'étude et canton : la voie ferrée Andelot - La Cluse

Dénomination : signal lumineux, panneau de signalisation, cloche, signal sonore

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble, côté Mont Rivel.

39, Champagnole rue Léon et Georges Bazinet

N° de l'illustration : 20083900899NUC2A

Date : 2008

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine